



Commercialisation d'amandes de cajou sur les marchés extérieurs

# Les acteurs nationaux tissent des relations d'affaires solides avec les opérateurs économiques européens



Les volumes d'exportation de la Côte d'Ivoire sont passés de 16 à 130 tonnes.

Le Conseil du coton et de l'anacarde en partenariat avec le centre du commerce international, organise l'exposition de cashew connect Côte d'Ivoire à Abidjan, du 24 au 25 novembre 2022. Souleymane Diarrassouba, ministre du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME, a ouvert les travaux de l'exposition de cashew connect Côte d'Ivoire hier à Abidjan. Le ministre a exhorté les industriels ivoiriens à tirer profit de l'opportunité qu'offre le Programme UKTP pour tisser des relations d'affaires solides avec les opérateurs économiques du Royaume Uni afin d'être encore plus présents sur le marché britannique avec des produits du cajou et aussi des fruits et légumes de qualité. Il a ajouté que cette exposition qui se déroule dans le cadre du projet UKTP Côte d'Ivoire devrait aboutir à l'augmentation du nombre d'entreprises nationales exposantes coachées et accompagnées par le Conseil du Coton et de l'Anacarde et gagnant en visibilité, à l'augmentation de contacts commerciaux établis entre les petits producteurs, les transformateurs et d'autres opérateurs de la chaîne de valeur anacarde et l'amélioration de la mobilisation des institutions d'appui au commerce pour le développement de la filière anacarde. Toujours, pour Souleymane Diarrassouba, cette manifestation promotionnelle devrait, à terme, contribuer à améliorer les volumes d'exportation d'amandes de cajou sur les marchés européens et sur celui du Royaume Uni, qui demeurent en augmentation. « Pour ce qui concerne le Royaume Uni, ces volumes d'exportation d'amandes de cajou sont passés de 16 à 130 tonnes de 2019 à 2021 », a-t-il déclaré. A l'en croire, il est indéniable que le programme UKTP Côte d'Ivoire connaît un réel succès au regard des résultats déjà obtenus en ce qui concerne le renforcement des capacités, la formation sur le processus de Certification Global, l'appui apporté avec succès à la participation des

entreprises aux Foires et Salons et la participation à la session de B to B virtuelle de décembre 2021. Il a donc insisté sur le fait que le Programme UKTP-Côte d'Ivoire s'inscrit dans les grandes orientations de la Stratégie Nationale d'Exportation (SNE) de la Côte d'Ivoire. Ce programme qui a débuté au mois d'octobre 2020 devrait prendre fin en mars 2023. Il bénéficie d'un soutien financier d'un montant d'environ 1,105 million de dollars US du Bureau des Affaires Etrangères et du Commonwealth. Il vise à terme, entre autres, l'augmentation des exportations à hauteur d'au moins 1 million de dollars US et la création de 1 000 nouveaux emplois. Le Centre du Commerce International (ITC) est une agence conjointe de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) et des Nations Unies (ONU). Il est entièrement dédié à appuyer l'internationalisation des micros, petites et moyennes entreprises. Quant au directeur général du Conseil, Adama Coulibaly, il a fait savoir que cet événement est une grande opportunité pour les opérateurs de se connecter sur le marché européen mais aussi de se connecter au niveau local. Il faut rappeler que la Côte d'Ivoire est le leader mondial de la production de cajou, avec une production d'environ 1 million de tonnes de noix brutes en 2021 et le premier pays exportateur de cette matière première. En vue de créer plus de valeur ajoutée et des emplois durables pour les jeunes et les femmes, le Gouvernement ivoirien a engagé des réformes au niveau de la filière en vue de développer le secteur de la transformation, notamment la réforme de la gouvernance de la filière, l'adoption de mesures incitatives spécifiques en faveur des industriels de l'anacarde dont le bénéfice est conditionné par la signature de convention Etat-Transformateur. A ce jour, ce sont 35 conventions qui engagent des transformateurs avec l'Etat, en vue d'accroître la capacité nationale de transformation de l'anacarde. Ainsi, le volume de noix brutes transformées est en constante augmentation, passant de 68 000 tonnes en 2018 à 137.000 tonnes en 2021 et projeté à 218.000 tonnes à fin 2022.

**AIMÉ KOUASSI**